

TREILLES

Les vœux du maire Gérard Lucien

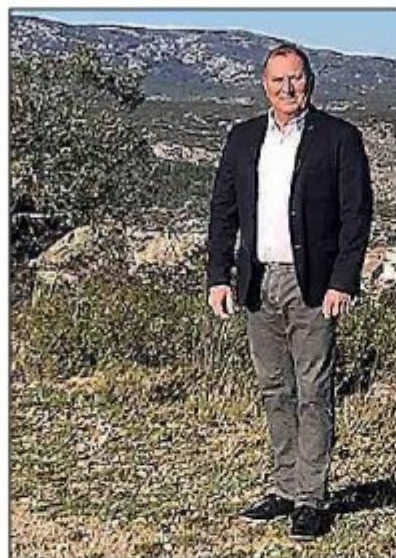
Privé de cérémonie par la crise sanitaire, Gérard Lucien s'adresse à ses administrés.

Qu'avez-vous retenu de 2021 ?

Notre vie a été rythmée par cette crise qui n'en finit pas et tous les tracasseries quotidiens qu'elle génère. J'ai une pensée solidaire pour toutes celles et tous ceux qui vivent des moments douloureux du fait de cette crise. Mais aussi la totale implication des élus et des agents de la commune qui se sont mobilisés pour accompagner les Treillois.

L'activité municipale a-t-elle été affectée ?

Oui, même si la pandémie ne nous a pas empêchés, de concrétiser des projets importants comme le lancement du PLU, l'adhésion au PNR Narbonnaise en Méditerranée et l'adhésion au Sivom Corbières Méditerranée. Le bail locatif du champ éolien a été pérennisé et les



► Gérard Lucien sur les hauteurs de la commune.

travaux de rénovation des machines (repowering) vont bientôt commencer, dans ce cadre un parcours-santé va voir le jour autour de la Bade, financé intégralement par la société RES.

Et côté animations ?

Nous avons réussi à maintenir les animations locales au cours de la belle saison et

des fêtes de fin d'année. Elles ont remporté un vif succès. Merci au comité des fêtes et à Musicorbières.

Qu'en est-il des chantiers en cours ?

La rénovation en cours de l'ancien presbytère permettra l'installation d'une nouvelle famille au village. La réfection du foyer qui permet aux écoliers de prendre leur repas à côté de l'école et aussi d'y organiser des manifestations. Les équipements sportifs et de loisirs ont été également restaurés, le boulodrome et le terrain de tennis. Reste à réfléchir aux conditions d'utilisation de ce dernier. Divers outils de communication ont été mis en place, un panneau d'information électronique à l'entrée du village ainsi que le site Internet de la commune.

Qu'apportera l'année 2022 ?

Plusieurs projets sont prévus : la construction d'une nouvelle « maison de la chasse », les appartements en location, rue de la République vont être rénovés, l'un d'eux sera classé en logement d'urgence et permettra à la commune d'héberger des personnes en situation de difficulté ponctuelle. La commune a également adhéré au programme « Centres anciens » piloté par le Grand Narbonne. À ce titre, des aides financières pourront être apportées aux villageois souhaitant restaurer leurs façades, s'ils résident dans un périmètre défini. Une réflexion sur la réfection de la place de la fontaine est engagée.

Un dernier mot ?

Malgré les difficultés, entouré des élus, je suis déterminé à agir, encore cette année, concrètement et utilement pour tous, pour le quotidien, pour notre village.